

APPEL A CANDIDATURES POST-DOCTORALES 2020

L'Ined et le laboratoire d'excellence iPOPs lancent un appel pour le recrutement de 2 post-doctorants :

- **1 post-doctorant, sur un contrat de 2 ans**, pour travailler au sein de l'une des 11 unités de recherche de l'Ined ;
- **1 post-doctorant, sur un contrat de 1 an**, pour travailler au sein d'un des laboratoires des partenaires fondateurs iPOPs¹.

**La clôture de l'appel interviendra le 3 mars 2020 à 12h00 (midi, heure de Paris)
Conseil : finalisez la candidature au moins 2 jours ouvrés avant la clôture de l'appel.**

Aucun dossier retardataire ou incomplet ne sera examiné par le comité Ined-iPOPs.

Pour toute question : recrutement-postdoc@ined.fr

1. Présentation de l'Ined et du Labex iPOPs

L'[Institut national d'études démographiques \(Ined\)](#) a pour mission d'étudier les populations de la France et des pays étrangers. Par une approche ouverte de la démographie, l'Ined mobilise un large éventail de disciplines comme l'économie, l'histoire, la géographie, la sociologie, l'anthropologie, la biologie et l'épidémiologie.

Porté par l'Ined, le [laboratoire iPOPs -Individus, Populations, Sociétés](#) est l'un des cent lauréats de l'appel d'offres « Laboratoire d'excellence » lancé en 2010 par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le cadre de la première vague des Investissements d'avenir financés par le Grand emprunt.

Formation à la recherche par la recherche

L'Ined et le laboratoire iPOPs concourent à la formation à la recherche et par la recherche de jeunes chercheurs (doctorants et post-doctorants) au sein des unités de recherche de l'Ined et des laboratoires partenaires iPOPs. La politique d'accueil de ces jeunes chercheurs repose sur deux grands principes :

- **Le jeune chercheur est un professionnel de la recherche.** A ce titre, son activité est rémunérée dans le cadre d'un contrat de travail (ouvrant entre autre droit à la sécurité sociale, aux congés payés et maladie). La recherche doit être réalisée en conformité avec les

¹ CES : Centre d'Économie de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

CRIDUP : Centre de Recherches de l'IDUP (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

CEPED : Centre Population et Développement (Université Paris 5)

SAGE : Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe (Université de Strasbourg)

COMPTRASEC : Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale (Université de Bordeaux)

CRESPPA : Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris (Université Paris Nanterre)

bonnes pratiques de la profession (rendu de documents intermédiaires, rapports d'activité régulier, plan de travail, calendrier prévisionnel, plan budgétaire).

- **Le jeune chercheur est en formation et inscrit sa recherche dans le cadre de son projet professionnel.** A ce titre, il bénéficie d'un accompagnement personnalisé par un chercheur référent. Le chercheur référent accompagne le jeune chercheur dans la conduite de son projet de recherche. Il assiste le jeune chercheur dans la construction et la promotion de son projet professionnel.

⇒ **Consulter la liste des chercheurs référents :**

http://www.ined.fr/fr/recherche/accueil_post_doctoral/appel-candidature/

En déposant une candidature dans le cadre de cet appel, le candidat et son chercheur référent s'engagent à adhérer aux principes et bonnes pratiques définis dans le cadre de la politique d'accueil des chercheurs contractuels de l'Ined et détaillés dans la charte disponible sur le site de l'Ined.

⇒ **Consulter la Charte d'accueil des chercheurs contractuels :**

http://www.ined.fr/fichier/rte/10/chartes/charte_chercheurs_contractuels_janv_2016.pdf

2. Appel à candidatures

2.1. Description des contrats proposés

- **Contrat post-doctorant Ined**

L'Ined recrute 1 post-doctorant sur un contrat de 2 ans. Le contrat débutera entre le 1^{er} octobre 2020 et le 15 décembre 2020 au plus tard. Le post-doctorant accueilli à l'Ined (Aubervilliers, France) réalisera sa recherche au sein d'une des unités de recherche de l'Institut.

- **Contrat post-doctorant Labex iPOPs**

Le Labex iPOPs recrute 1 post-doctorant pour une durée de 1 an. Le contrat débutera entre le 1^{er} octobre 2020 et le 15 décembre 2020 au plus tard. Le post-doctorant réalisera sa recherche au sein d'un des laboratoires partenaires iPOPs.

- **Conditions générales des contrats**

Le contrat post-doctoral couvre uniquement le salaire. Si la réalisation de la recherche nécessite un financement spécifique (par exemple pour financer, en tout ou partie, une collecte de données), le candidat devra rechercher les financements nécessaires avec le soutien de l'Ined. Le budget du projet post-doctoral doit être évalué et présenté dans le dossier de candidature, ainsi que les pistes de financement envisagées.

Les informations publiées en cours d'appel et les décisions concernant le présent appel seront publiées sur le site de l'Ined :

http://www.ined.fr/fr/recherche/accueil_post_doctoral/appel-candidature/

Les candidats et chercheurs référents sont invités à consulter régulièrement cette page qui peut évoluer durant la période d'ouverture de l'appel.

2.2. Axes de recherche

La recherche proposée dans le cadre de cet appel doit s'inscrire dans les axes thématiques et méthodologiques du Labex iPOPs : dynamiques familiales, vieillissement, inégalités sociales, inégalité de genre, inégalités entre générations, politiques publiques.

⇒ Se renseigner [sur le site iPOPs](#).

3. Eligibilité pour candidater

Le candidat doit répondre aux trois critères suivants :

- ✓ Etre titulaire d'un doctorat délivré après le 03/03/2016, ou soutenir sa thèse d'ici la date de début du contrat post-doctoral (au plus tard le 15/12/2020), dans l'une des disciplines touchant aux sciences de la population (démographie, économie, épidémiologie, histoire, sociologie, etc.).
- ✓ Ne pas avoir été accueilli par l'établissement d'accueil demandé durant sa recherche doctorale pour une durée totale supérieure à 6 mois.
- ✓ Avoir le soutien d'un chercheur référent qui s'engage à l'accompagner durant son séjour. Les candidats sont appelés à solliciter directement les chercheurs de l'Ined ou des laboratoires partenaires iPOPs (cf. liste en annexes 1 & 2).

Aucun critère d'âge ni de nationalité n'est exigé.

4. Informations et pièces obligatoires du dossier de candidature

L'ensemble des informations et des pièces du dossier doit être en langue française et/ou anglaise.

4.1. Informations et pièces à la charge du candidat

Pour constituer un dossier complet, le **candidat** doit fournir l'ensemble des éléments listés ci-dessous :

- a) Saisir l'ensemble des informations demandées sur la plateforme de l'appel (cf. section 5) dans les onglets : identité, doctorat, accueil, projet de recherche, référent, autres informations, soumission dossier. Le candidat devra remplir l'ensemble des champs, y compris un résumé de son projet de recherche, un descriptif des besoins financiers pour sa recherche (en dehors du salaire), un descriptif du calendrier des grandes étapes de sa recherche.
- b) Déposer l'ensemble des documents suivants sur la plateforme de l'appel :
 - Curriculum vitae incluant la liste des publications
 - Lettre de motivation d'un maximum de 2 pages
 - Projet de recherche d'un maximum de 5 pages (bibliographie comprise). Ce document inclura les éléments suivants :
 - exposé de la problématique, objectifs et hypothèses de la recherche sur la base d'un "état de l'art" ;
 - présentation de la méthodologie ;

- plan de travail : étapes, calendrier prévisionnel, collaborations envisagées (des activités de valorisation de la thèse pourront être prévues) ;
- bibliographie (maximum 1 page).

- Deux travaux écrits (articles publiés, chapitres de thèses, working papers, etc.) les plus significatifs du candidat.

4.2. Pièces à la charge du directeur de thèse et du chercheur référent

Pour constituer un dossier complet, deux lettres de recommandation confidentielles sont nécessaires:

- Lettre de recommandation du directeur de thèse incluant des éléments d'appréciation de la thèse. Si le candidat n'a pas encore soutenu sa thèse, le directeur de thèse devra en outre se prononcer sur l'état d'avancement de la thèse et la délivrance du doctorat avant la date de début du contrat post-doctoral (le 15 décembre 2020 au plus tard).
- Lettre de recommandation du chercheur référent.

Ces deux lettres confidentielles devront être envoyées directement par leur auteur avant la clôture de l'appel (3 mars 2020 à 12h00, midi, heure de Paris) à l'adresse suivante : recrutement-postdoc@ined.fr.

Sans ces deux lettres de recommandation, le dossier sera considéré comme non-recevable.

5. Modalités pratiques de la candidature

Le dépôt est à effectuer sur une plateforme électronique, à l'exclusion de tout autre mode d'acheminement.

Le candidat doit créer un compte utilisateur à l'adresse suivante :

<https://apolline.enquete.ined.fr/subscribe>

Le dépôt du dossier par le candidat se fait à l'adresse suivante : <https://apolline.enquete.ined.fr>

En cas de difficultés techniques liées à l'utilisation de la plateforme, les utilisateurs doivent envoyer un courrier électronique à recrutement-postdoc@ined.fr avec des éléments précis sur le problème rencontré (copies d'écran, informations sur l'environnement informatique utilisé, etc.).

**La clôture de l'appel interviendra le 3 mars 2020 à 12h00 (midi, heure de Paris)
Conseil : finalisez la candidature au moins 2 jours ouvrés avant la clôture de l'appel !**

Aucun dossier retardataire ou incomplet ne sera examiné par le comité Ined-iPOPs

Pour toute question : recrutement-postdoc@ined.fr

Recommandations pour une candidature réussie :

Il est fortement recommandé de prévoir la finalisation du dossier plusieurs jours ouvrés avant la clôture de l'appel. Il est également recommandé aux candidats de faire le point sur l'avancement du dossier de candidature avec leur directeur de thèse et chercheur référent deux semaines avant la clôture de l'appel et de fixer ensemble un calendrier visant à finaliser la candidature de quelques jours avant la clôture de l'appel, y compris l'envoi des lettres de recommandations.

Aspects juridiques, éthiques et CNIL :

Les données nominatives collectées dans le cadre du présent appel le sont dans le respect de la réglementation européenne et nationale sur la protection des données. L'utilisation des informations déposées sur la plateforme de l'appel a pour finalité de gérer les candidatures, pendant le processus de soumission et après le dépôt des candidatures.

En soumettant son dossier au comité, le/la candidat-e autorise l'Ined à accéder à toutes les informations déposées sur la plateforme. Cependant, l'équipe gérant l'appel pourra accéder et utiliser les informations utiles pour contacter les candidats et les encadrants dès leur saisie et avant leur soumission : il s'agit des informations portant sur la civilité, le prénom, le nom, les coordonnées du candidat et de ses encadrants.

Afin de protéger vos données, la réglementation vous reconnaît des droits : vous opposer à la collecte de vos données, accéder à vos données et en obtenir une copie, compléter ou rectifier vos données, en demander l'effacement ou la limitation.

Ces droits peuvent être exercés auprès de **recrutement-postdoc@ined.fr**.

Après dépôt, vos données sont conservées pendant deux ans si votre candidature est rejetée, cinq ans si votre candidature est retenue.

Ce traitement a fait l'objet de formalités (inscription au registre du CIL de l'Ined sous le n° 2014-CIL-0002), sur lesquelles le Délégué à la protection des données peut vous renseigner (dpo@ined.fr). Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Cnil. "

6. Procédures d'évaluation et de mise en place des contrats

La procédure d'évaluation des candidatures comporte trois phases : recevabilité, admissibilité et admission.

- Recevabilité

Cette étape vise à vérifier que la candidature est conforme aux règles émises dans le présent appel à candidatures. **Aucune exception ne sera acceptée.**

L'équipe organisatrice de l'appel à candidatures² statue sur la recevabilité du dossier (examen des informations permettant de juger de l'éligibilité, du respect des règles de dépôt, du dépôt de l'ensemble des pièces et informations). Seules les candidatures jugées recevables seront transmises au comité Ined-iPOPs pour la phase d'admissibilité.

Si plusieurs dossiers de candidature ont été déposés sur la plateforme par un même candidat, seul le dernier dossier soumis sera pris en compte, et les éléments déposés dans les autres dossiers ne seront pas considérés.

Si les phases d'admissibilité et d'admission font apparaître des éléments remettant en cause la recevabilité d'une candidature, l'irrecevabilité du dossier peut être prononcée à ces étapes de la procédure d'évaluation.

² L'équipe organisatrice de l'appel à candidatures inclut le délégué Ined aux affaires doctorales et post-doctorales et le gestionnaire de la délégation, la responsable du service juridique de l'Ined, la secrétaire générale de l'Ined, l'ingénieur en informatique responsable de la plateforme de l'appel, des représentants de la direction exécutive Ined-iPOPs (cf. note 3).

- **Admissibilité**

Le comité Ined-iPOPs³ est chargé de l'évaluation des candidatures. Tous les membres du comité reçoivent l'ensemble des dossiers recevables. Deux rapporteurs sont nommés pour chaque dossier : un rapporteur parmi les 5 chercheurs Ined élus et un rapporteur parmi les 5 personnalités extérieures à l'Ined. Le comité siègera **début avril 2020**. A l'issue des délibérations, le comité établira un classement des candidats admissibles. **La liste des candidats admissibles n'est pas publique et les membres du comité Ined-iPOPs sont invités à la plus stricte confidentialité.**

- **Admission**

Un jury d'admission composé de représentants de la direction exécutive Ined-iPOPs⁴ examine les dossiers de candidature ayant été jugés admissibles par le comité Ined-iPOPs. Il établit la liste des candidats admis assortie éventuellement d'une liste complémentaire. L'ordre des candidats admis peut être différent de celui de la liste des candidats admissibles sélectionnés par le comité Ined-iPOPs.

- **Publication des résultats et acceptation des candidats**

La liste des candidats admis est publiée sur le site de l'appel à l'adresse suivante :

http://www.ined.fr/fr/recherche/accueil_post_doctoral/resultats-postdoc/

La publication des résultats est prévue pour **mai 2020**.

Les candidats disposent alors de **4 jours ouvrés à partir de la publication des résultats** pour accepter ou refuser le contrat proposé en envoyant un message sur **recrutement-postdoc@ined.fr**. L'acceptation du contrat doit obligatoirement être faite par le candidat en personne (les chercheurs référents et responsables d'unité ne sont pas habilités à s'engager au nom du candidat). Après ce délai de 4 jours ouvrés et sans réponse du candidat, l'Ined se réserve le droit de proposer le contrat à un autre candidat figurant sur la liste complémentaire.

- **Retour aux candidats**

Pour l'ensemble des candidatures ayant été soumises avant la clôture de l'appel, les candidats et leurs encadrants auront un retour écrit envoyé par messagerie électronique dans les semaines suivant la publication des résultats.

Si la candidature a été jugée recevable, les candidats et le chercheur référent recevront une synthèse établie par les deux rapporteurs du comité Ined-iPOPs et faisant état des éléments discutés sur le dossier par le comité.

- **Mise en place du contrat**

Après acceptation du contrat, le candidat est sollicité pour fournir les informations et documents nécessaires à l'établissement de son contrat. L'Ined se réserve le droit d'attribuer le contrat à un autre candidat si le candidat ne fournit pas les pièces demandées dans un délai de 4 semaines après l'acceptation du contrat par le candidat. Les candidats n'ayant pas encore soutenu au

³ Une présentation du comité Ined-iPOPs est disponible sur le site iPOPs, voir « membres du comité de sélection du fonds d'excellence » : <http://www.ipops.fr/fr/presentation/gouvernance/>

⁴ Une présentation de la direction exécutive Ined-iPOPs est disponible sur le site iPOPs, voir « membres de la direction exécutive » : <http://www.ipops.fr/fr/presentation/gouvernance/>

moment de l'acceptation du contrat devront en outre justifier de leur date de soutenance au moins 6 semaines avant la date de début du contrat.

Les candidats rencontrant des difficultés pour constituer leur dossier (par exemple les candidats étrangers) peuvent obtenir des délais supplémentaires sur demande motivée. **Le service des ressources humaines de l'Ined (sce-rh@ined.fr) et la DRIP (service chargé des affaires internationales, drip@ined.fr) peuvent apporter leur assistance au candidat.**

Annexe 1 : chercheurs référents

Pour le contrat INED :

Consulter la liste des chercheurs référents :

http://www.ined.fr/fr/recherche/accueil_post_doctoral/appel-candidature/

Pour le contrat iPOPs :

Les candidats à un post-doctorat proposé par le Labex iPOPs (<https://www.ipops.fr/fr/>) doivent contacter le représentant ou la représentante du laboratoire d'accueil demandé afin d'identifier les chercheurs référents éligibles:

- Armelle Andro, laboratoire CRIDUP, Université Paris I Panthéon-Sorbonne <armelle.andro@univ-paris1.fr>
- Christophe Bergouignan, laboratoire COMPTRASEC, Université de Bordeaux <christophe.bergouignan@u-bordeaux.fr>
- Philippe Cordazzo, laboratoire SAGE, Université de Strasbourg <cordazzo@unistra.fr>
- Carole Brugeilles, laboratoire CRESPPA, Université Paris Nanterre <carole.bruegilles@parisnanterre.fr>
- Arvantis Rigas, laboratoire CEPED, Université Paris Descartes <rigas.arvanitis@parisdescartes.fr>
- Agnieszka Rusinowska, laboratoire CES, Université Paris I Panthéon-Sorbonne <agnieszka.rusinowska@univ-paris1.fr>

Annexe 2 : laboratoires partenaires fondateurs iPOPs :

- **CES** : Centre d'Économie de la Sorbonne (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
- **CRIDUP** : Centre de Recherches de l'IDUP (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)
- **CEPED** : Centre Population et Développement (Université Paris 5)
- **SAGE** : Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe (Université de Strasbourg)
- **COMPTRASEC** : Centre de droit comparé du travail et de la sécurité sociale (Université de Bordeaux)
- **CRESPPA** : Centre de Recherches Sociologiques et Politiques de Paris (Université Paris Nanterre)